

M

Bergame le 4. Septembre 1810.

Nous avons l'honneur de vous prévenir que notre Sieur HENRY DE VOS s'étant déterminé à se retirer des affaires, pour se repatrier en Suisse, la raison de commerce DE VOS ET STAMPA cessera dès aujourd'hui.

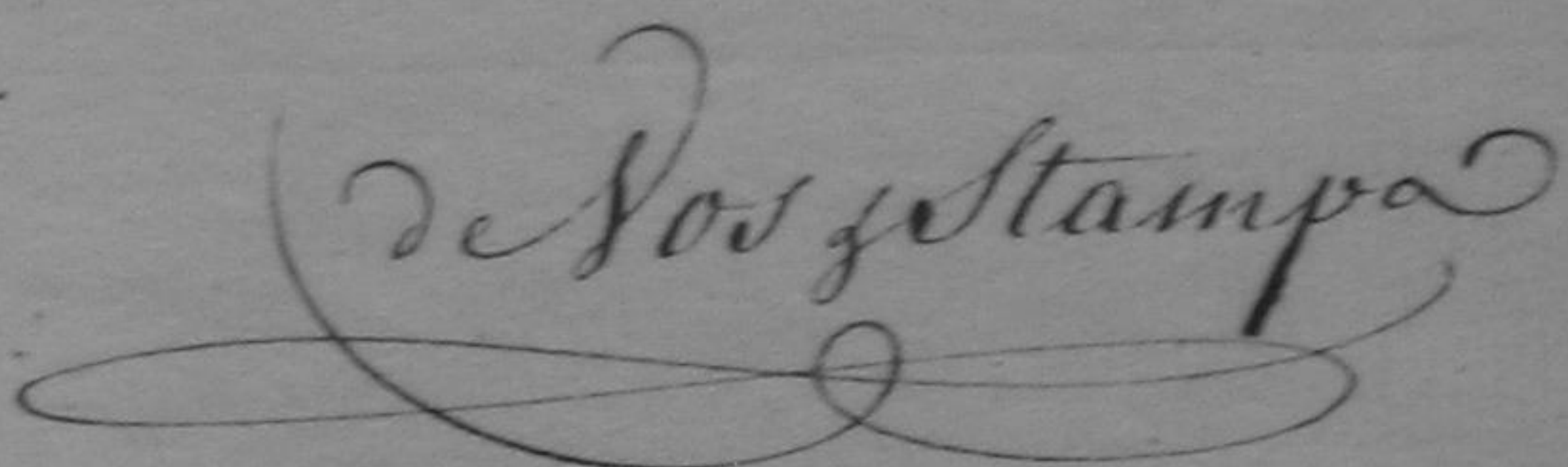
Par contre notre Sieur STAMPA se chargeant de la liquidation pour compte commun des affaires encore pendantes, continuera à s'occuper du Commerce des Soyes, et des opérations de Banque y relatives, avec les mêmes fonds suffisants, et en substituant son propre nom de JEAN STAMPA FILS à la susdite raison cessante, dont il vous plaira prendre mémoire, ainsi que de sa signature ci-bas pour n'ajouter foi qu'à elle seule, à l'avenir.

L'Amitié et la confiance dont vous nous avez honorés, ne s'effaceront jamais de notre mémoire, et en vous en faisant nos plus sincères remerciemens nous vous prions de vouloir les continuer à la nouvelle Raison qui saura s'en rendre méritoire.

Veillez d'ailleurs agréer, M
estime, et considération.

l'assurance de notre parfaite

HENRY DE VOS qui signoit



JEAN STAMPA qui signoit DE VOS ET STAMPA, et qui signera
dorénavant

